

Le Mouvement Pour la Nation Française prône la 6ème république avec une nouvelle constitution la 6ème.

Le peuple dans cette constitution devint un acteur indispensable qui permet au pouvoir en place (la chambre des représentants du peuple) d'être ne mesure de prendre les bonnes décisions en toute circonstances.

Aujourd'hui les nouvelles technologies, les réseaux sociaux, le forums, les blogs, la population résidente en France à tous les moyens de s'exprimer et de donné son avis en live, ne privons pas notre pays de cet outil formidable qu'est l'informatique pour faire participé non concitoyens aux décisions qui les concerne.

Pour identifier l'interlocuteur la reconnaissance rétinienne via la Webcam serait l'outil indiscutable et fiable.

Le chef d'État

Le chef de de l'état serait toujours élu au suffrage universelle par le peuple, ce qui change c'est l'absence de ministres qui serait remplacé par le chambre des représentants, le premier ministre serait élu parmi ces membres.

Constitution de la chambre des représentants

Cette chambre sera constitué des 92 gouverneurs régionaux (dont l'Armée) ainsi que de 33 représentants du monde associatif, professionnel et des autres

Action sociale - 1 Représentant

Action humanitaire - 4 Représentants

Action Caritative - 1 Représentant

Action Culturelle - 1 Représentant

Défense de droits - 1 Représentant

Action en faveur de l'hébergement - 1 Représentant

Action en faveur de la recherche - 1 Représentant

Action Solidaire et Sociale - 1 Représentant

Association Artistique - 1 Représentant

Association pour le développement personnel - 1 Représentant

Association Sportive - 1 Représentant

Association cultuelle - 5 Représentants

Les salariés - 1 Représentant

Les accidentés de la vie – 1 Représentant

Les familles – 1 représentant

Les exclus - 1 représentant

Le patronat du Secteur primaire - 4 représentants

Le patronat du Secteur secondaire – 3 représentants

Le patronat du secteur tertiaire - 3 Représentants.

Soit 125 Représentants « les 125 sages »

Les 92 gouverneurs sont élus au suffrage universel direct.

En ce qui concerne l'armée c'est le chef d'état major des armées qui est désigné d'office.

Pour les 33 autres ils sont nommés par un collectif créé à cet effet.

Rôle de la chambre des représentants.

Elle se réunit une fois par mois dans une région différente à chaque fois.

Il n'y a plus de palais présidentiel ni de gouvernements et ces coûteux bâtiments, un hôtel placé sous haute protection devient un temps le siège de l'État.

Il se décide :

- Tout ce qui concerne les infrastructures communes à l'ensemble du pays.
- Des déplacements dans le pays (population, fret, correspondance.....)
- Les taxes et impôts pratiqués sur le territoire.
- Les relations diplomatiques avec les autres pays.

Durant toute la réunion, chaque représentant est en ligne via un support informatique, avec ceux qu'il représente afin de pouvoir parler réellement en leur nom, la réunion étant retransmise en direct sur un site de l'état et ouverte à tous.

La France se distingue dans le monde par ces valeurs et ces traditions, qu'elle perd peu à peu avec l'immigration forcée que nous impose l'Europe.

Nous devons quitter l'Europe, nous devons rebâtir une nation avec les valeurs de l'authentique France, de nos authentiques régions.

La chambre des représentants œuvre dans ce sens afin de sauvegarder l'identité nationale française dans le monde.

Le Conseil Municipal

Le conseil municipal est élu au suffrage universel par les résidents ayant leur domicile principal sur la commune sur le mode du scrutin de liste !

Chaque liste doit comporter un nombre impair de conseillers, elle ne peut pas être inférieure à un nombre de conseillers pour 250 habitants.

Après les élections du conseil municipal l'élection du Maire est organisée (il n'est pas nécessaire qu'il soit le tête de liste).

Le Maire désigne au moins un adjoint quoi qu'il arrive, le nombre d'adjoints représente 1 pour 7 000 habitants dans la commune.

Les attributions du Conseil Municipal concernent :

- Les espaces communs à tous
- La sécurité des citoyens, pour cela deux options :
 - Le garde municipal sous l'autorité de la Mairie, les gardes municipaux sont systématiquement armés (le calibre de l'arme est à l'appréciation du conseil municipal). Il peut faire usage de son arme sans avoir à se justifier si sa vie ou celle d'autres personnes venait à être menacée par un tiers.
 - La gendarmerie qui est placée sous l'autorité de l'armée, ils interviennent à la demande du Maire via le gouverneur. Ce dernier a à sa disposition

plusieurs brigades placés sous son autorité par l'armée afin d'assurer le maintien de l'ordre à l'échelon du département et pouvoir intervenir avec les moyens de l'armée en cas de gros problème.

L'enseignement

L'enseignement :

- Les écoles maternelles, primaire et secondaire sont placés sous l'autorité du conseil municipale. Les enseignants ne sont pas fonctionnaires, ils sont recrutés par une commission réunissant des parents d'élèves et des élus pour un mandat d'une durée de cinq ans renouvelable autant de fois que la commission le souhaite. La direction des établissements se fait de manière collégiale pour les maternelles et primaires.
- Pour le secondaire la encore c'est la commission qui le nomme au moment du recrutement. Il est mandaté de la même manière que les enseignants.

Le cas des lycées

Les lycées et facultés sont administrés par le département. De même que pour les établissements dans les municipalités, les enseignants ne sont pas fonctionnaires mais recrutés en fonction des besoins par un collège comprenant un représentant de chaque municipalité concernée par l'établissement ainsi que des représentants de parents d'élèves ainsi que des représentants d'élèves élus par leurs camarades en fin d'années précédente.

Le commerce et les entreprises

Les espaces commerciaux :

- Chacun est libre de créer et de vendre ce qu'il produit sans être professionnel, il doit juste déposer une déclaration en Mairie sur la nature des produits qu'il vend, de leur provenance et à quel endroit.
- Les produits régionaux vendus sur les marchés ouverts ne sont pas soumis à une taxe, le commerçant à juste à s'acquitter du montant correspondant à sa surface d'exposition.
- Les produits alimentaires vendus chez le commerçant sont soumis à deux types de TVA :
- Les productions nationales sont soumises à une TVA de 5 %
- Les produits d'importation tant que leur prix n'est pas inférieur au même produit d'origine nationale, la TVA est de 25 %
- Les boutiques en ligne sont toutes soumises au même taux de TVA soit 25 %.

Les commerçants n'ont pas d'autres taxes.

Les sociétés du domaine secondaire et tertiaire.

- Une taxe leur est demandée chaque année en fonction de leur chiffre d'affaire, le montant de cette taxe est décidé chaque année au conseil municipal. Elle peut donc varier d'une commune à l'autre.

La répartition des recettes de ces taxes est la suivante :

10 % va dans les caisses du département de l'Armée

40 % va à la municipalité

30 % va au département

20 % serve au fonctionnement des instances du pays et de ces infrastructures.

Le Département

Il est administré par le Conseil Départemental qui nomme lors de son premier conseil le Gouverneur départemental.

Celui-ci ne siège n'a que le rôle de représenter son département à la chambre des représentants du peuple, il n'a aucun pouvoir décisionnel car celle-ci est prise en conseil départemental qui se réunit 3 fois par semaine.

Le département s'occupe des espaces hors communes.

- Prend à charge de lycées, facultés et hôpitaux du département.
- Il vote les lois en vigueur dans le département ainsi que des sanctions à infliger en cas d'infraction à l'une des lois établies.
- Il peut décider en terme de sanction de simplement verbaliser d'une manière pécuniaire ou physique.
- La privation de liberté est abolie partout, en lieu et place des camps de travail gardés par des agents armés sont mis en place au travers du pays afin que les contrevenants puissent payer leur dette envers la société. En cas de 3 refus successifs sans motif valable de la part du prévenu, la peine capitale peut être appliquée.

Chaque département dispose d'une division militaire qui assure la sécurité dans le département par les moyens que le commandant de division jugera nécessaires.

Au niveau National :

Le Président de région siégerait au sein de l'état ou la présidence serait assurée de manière collégiale par l'ensemble des Présidents de région. Lorsqu'il y aurait à représenter la nation auprès des autres pays un vote aurait lieu au sein de l'assemblée collégiale afin de désigner celui ou celle qui ira représenter les intérêts du pays.

Il n'y aurait plus de parlement ni de président et encore moins de ministre ! L'ensemble serait assuré de manière cohérente par des consultations régulières auprès des citoyens, dans les communes afin de faire remonter les problèmes plus rapidement.

Les impôts et taxes seraient définis au niveau départemental et encaissés par le conseil régional, qui prendrait en charge les infrastructures sur son territoire.

La Justice

La Justice serait assurée par les représentants du peuple, il n'y aurait plus de juge ni de procureur désignés mais chaque cas serait jugé par les parties concernées et défendu par eux seules dans les palais de justice déjà existants.

Le prévenu n'aura plus à être assisté d'un avocat, c'est seul qu'il devra défendre sa cause, une assistance sociale pourra lui être accordée pour l'aider en cela. L'affaire sera jugée par le peuple et lui seul, un vote sera soumis à la fin de chaque audience avec plusieurs échelons de gravité de faits :

- Meurtre avéré et prémédité : Peine capitale
- Meurtre après sévices ou en légitime défense : Relâché
- Vol scrupuleux : Prison

- Vol par nécessité vital : Relaxe
- Dégradation volontaire sur bien d'autrui : Remboursement du préjudice
- Dégradation involontaire : Relaxe

En se qui concerne le assurances :

Chaque citoyen est responsable de ces biens et des dégâts qu'il pourrait occasionné, à lui et lui seul de prendre les précautions afin d'évité de nuire à autrui, des instances seront crée pour permettre à chacun de faire au mieux.

Pour ce qui est de la météo :

Aucun n'est responsable des caprices de la nature, le passé nous a enseigné bien des choses à ce sujet, à nous d'en tiré les leçons afin de garantir les meilleurs cultures possible.

Nous n'avons pas à faire supporté aux autres notre incapacité à anticipé ce que la nature nous indique clairement bien souvent ni de ces caprices !

Il n'y aurait donc plus à s'assurer ni à être indemnisé pour dès dégâts qui ne relève pas du fait de l'homme !

Sous la 6ème République, les Départements et Territoires d'outre mers seront rendu à leur indépendance, la Corse deviendra elle aussi indépendante mais sous protectorat Français.

La France se composera donc de 91 départements territoriaux plus l'Armée Française qui aura le statuts d'un département moral soit 92 Départements.

Le France sera donc représenté au niveau internationale par une Présidence collégiale qui désignera parmi eux un représentant pour chaque rencontre avec les autres chefs des autres états.

TAXES ET IMPÔTS

Les taxes et impôts seront directement perçu par chaque conseil départemental qui reversera chacun 10 % de cet impôt au département des armées. Il en sera de même pour la Corse en dédommagement du protectorat dont elle bénéficiera.

Cette chambre aura pour vocation d'harmonisé les taxes et impôts ainsi que de décidé des infrastructure couvrant plusieurs départements.

Il n'y aura plus de service public convenant les transports de personnes, de courrier de marchandises, les assurances seront abolie, à chacun de prendre les précautions et mesures de trésorerie nécessaire à la couverture de dégâts éventuelles. Nul ne peut assuré la nature !

Avoir un compte bancaire ne sera plus obligatoire, chacun pourra géré sont revenu à sa guise.

Pour se qui ait des soins médicaux, la gratuité sera un droit, le patient n'aura plus à avancé ces soins. La recherche sur les thérapie alternatives sera une priorité avant celle sur les molécules qui offrent d'avantages d'effets secondaires que positives

L'Armée

L'armée sera comme elle l'a toujours été, garant de la sécurité du pays !

Elle sera dirigé de manière autonome par son Général en chef de corps d'armée !

Elle assurera dans le pays la sécurité des citoyens, la police n'existant plus !

Elle ne pourra intervenir chez l'habitant que sur ordre du Maire mais n'importe quand et à l'importe quel heure et y effectuera une perquisition sur le champs sans ordre spécifique !

Aura ces propres instances dirigeantes et juridique !

Quand elle fera des prisonniers ce sont ces propres instances internes qui jugeront ceux-ci !

Son budget dépendra des besoins du pays mais n'ira plus mené de conflit dans les autres pays, chacun sa merde !

Nos alliés pourront toujours compter sur nous sur le plan logistique mais hors de question, avec nos moyens technologiques actuels, d'envoyer se faire tuer des Français pour des causes houleuses et hasardeuses !

LA FRANCE - Qu'on avait oublié

La France on y était bien,

On vivait plutôt bien,

On saluait nos voisins,

Quand on allait chercher le pain.

On y vivait paisible,

Loin des automobiles,

Mais l'industrie est passée,

Est-ce que nous sommes tout pollués

La France c'est révolté,

Mais deux cents ans ont passé,

Et de notre liberté,

Il n'en est rien resté !

Alors Français comme autrefois,

Allons dire à ce roi,

Ce MACRON de malheur,

Qu'il se fasse pendre ailleurs,

Nous voulons un pays,

Plein de roses et de fruits,

Où chacun participe à la vie,

À la vie de notre beau pays.

Mais pour cela il faut nous battre,

Même s'il faut de nouveau abattre,

Celui qui nous réduit,

Et qui nous démunis !

La Sixième République

C'est avant toutes choses,
Rendre au peuple sa souveraineté
dans le pouvoir et les décisions de l'État !

Les Départements

En réduisant au Département le pouvoir décisionnelle

En donnant à chacun, d'être présent ou représenté dans toutes les décisions concernant la nation !

En supprimant la Présidence, les Ministres et le parlement et en ne créant qu'une chambre des représentants au chaque département sera présent et ou un Modérateur neutre sera nommé en plus parmi les départements pour administré les débats.

Chaque personne présente devant voté (y compris le modérateur), sans aucune abstention ni vote blanc.

Il n'y aura plus de conseil constitutionnelle ni d'indemnité à la fin des mandats.

Toutes les dettes du peuple sont amnistiés et les sociétés de crédits n'auront plus le droit d'exercice. Un système de rémunérateur permettant de prévenir un achat futur sera proposé en lieu et place, mais plus question d'acheté sans avoir l'argent.

Le demandeurs d'emploi afin de percevoir leur indemnité devrons justifié d'au moins 12 heures de bénévolat pas semaine auprès d'un association loi 1901.

Dissolution de la police

Quand vous avez la Police Nationale qui vient vous interpellé, chez votre amie à 1 H 30 du matin sur de simple soupçons. Qu'elle vous place en garde à vue sans vous lire vos droits. Qu'au moment de l'audition vous n'avez que deux solutions : Avoué l'ensemble des faits dont on vous fait la lecture ou retourné en cellule sans pouvoir vous soigné ! Quand on sait que (et la police la savait parfaitement) que sans traitement vous êtres condamné dans les 24 heures ! Ce ne sont pas des méthode digne d'une république mais d'une dictature ! Avec MACRON il n'existe plus aucun dialogue, il décide est on ferme notre gueule ! Il ne reste alors plus qu'une seule solution, et nous comptons sur la diligence de l'armée pour en prendre pleinement conscience afin de faire le moins de morts possible, c'est que celle-ci prennent provisoirement les rênes du pouvoir en attendant d'instauré une 6ème république !

L'éducation

L'éducation national « l'école » n'a pas le droit à cette dénomination dans la mesure ou elle assure l'enseignement et non l'éducation de nos enfants. L'école n'assure que le rôle d'enseignement ! Par conséquence ! Le rôle des parents sera revalorisé dans le sens ou le droit de l'enfant sera l'obéissance à l'autorité parentale (dans la mesure ou celle-ci n'est pas de la violence ou de la torture). Toute enfant de moins de 18 ans devra se soumettre à l'obligation scolaire et au respect d'autrui. Les parents pourront utilisé la sanction physique dans la mesure ou elle reste dans des limites acceptables. Tout parent dont l'enfant se rendra coupable d'un acte répréhensible ne percevra plus d'aide de l'État. L'instruction Les vacances scolaire seront réduite à 6 semaines par ans et il n'y aura plus aucun jours férié religieux. La morale et l'instruction civique sera de nouveau instauré à l'école. La Prison Elle sera en charge des détenus qui devront travaillé pendant leur incarcération pour payé leur séjours en prison ainsi que le salaire de leurs gardiens. Tout détenu qui refusera d'assuré cet obligation se retrouvera regroupé dans une cellule avec des lits superposés

par trois, espacé de un mètre chacun avec une seule douche et un seul wc ouvert pour tous. Aucune sortie, aucune promenade, aucune visite, les repas dépendront des restes que ceux qui travaillent laisseront après leur repas.

Les Nouveaux Départements

La Scolarité :

Il ne sera plus question d'éducation nationale mais d'enseignement.

La Famille sera garant de l'éducation des enfants, dans le cas où la famille se trouvera dans l'incapacité d'exercer cette éducation une éducation sera alors dispensée aux parents afin de leur enseigner les bases nécessaires à cet exercice.

Pour ce qui est de l'enseignement.

L'école maternelle prise en charge par l'état sera divisée en trois sections :

L'accueil provisoire des enfants en bas âge afin de décharger les parents un moment de la journée, l'accueil se faisant de 9 h 00 à 11 h 00 puis de 15 H 00 à 17 h 00

L'accueil régulier d'enfants en bas âge pour les parents qui travaillent, l'accueil se faisant 24 H 00 sur 24.

L'accueil préparatoire à l'enseignement primaire, l'accueil se faisant de 8 H 00 à 12 H 00 puis de 14 H 00 à 16 H 00 ;

L'école primaire ou l'instruction civique et le morale sera restaurée :

11ème – 10ème – 9ème – 8ème et 7ème

L'accueil se fera de 7 H 00 à 12 H 00 puis de 14 H 00 à 16 H 00

Les matins étant réservés à l'enseignement théorique et les après midis à l'enseignement sportif et artistique.

Deux langues seront dispensées : Français en Anglais

En fin de 7ème les élèves passeront un test afin d'évaluer leur potentielles intellectuelles et de leurs divers aptitudes naturelles afin de pouvoir les orienter dès le départ vers une classe de 6ème les préparant au mieux au choix professionnel qu'il auront à faire en fin de 3ème.

Le collège :

6ème – 5ème – 4ème et 3ème

L'accueil se fera de 7 H 00 à 12 h 00 puis de 14 H 00 à 17 H 00

Les matins étant réservés à l'enseignement théorique et les après midis à l'enseignement sportif et artistique.

Plusieurs langues seront proposées en troisième langue de la 6ème à la 5ème puis une quatrième langue en 4ème et 3ème.

En fin de 3ème une évaluation complète de compétence sera dispensée aux élèves afin de pouvoir les guider dans leur choix d'orientation. Le proviseur ayant un droit de veto sur le choix d'une orientation par l'élève qui ne correspondrait pas aux aptitudes résultant de l'évaluation.

Le lycée :

Le lycée s'effectuera exclusivement en internat.

Chaque élève disposant des même matériel pour leurs études.

Pour les lycées techniques tout comme pour les lycées amenant à des études supérieurs, les élèves auront des horaires correspondant à leur rythme intellectuelle.

En fin d'année les élèves passeront de nouveau une série déévaluation afin de déterminé si entre la 7ème et le 3ème l'élève aurait subit un changement dans ces aptitudes intellectuelle auquel cas une nouvelle orientation pourrait être proposé à l'élève.

Après le lycée certains entrèrent dans la vie active alors que d'autres poursuivront leur études selon leurs aptitudes et leur choix.

On nous ment sur le climat

Mais ça commence à changer !

Pendant des années le GIEC nous a bassiné avec le réchauffement climatique, faisant taire ceux qui comme la NASA nous annonce une nouvelle aire glacière.

Aujourd'hui retournement de situation, nous allons vers un refroidissement climatique !

Quand vous regardez la météo, il n'y a pas une seule chaîne qui vous dit comme l'autre, on ne sait plus qui croire !

Les dernière information fiable avec lesquels le GIEC est aujourd'hui en accord :

Il y a une information très importante et passée totalement inaperçue qui est sortie au moment même où le raout climato-financier de Paris avait lieu la deuxième semaine de ce vénérable mois de décembre 2017. Le Chicago Mercantile Ex-change où se négocient la plupart des denrées alimentaires est en pleine effervescence mais pas du tout en raison du climat, encore que ...

Les traders impliqués en particulier dans le marché du maïs prennent depuis quelques semaines des positions à terme (on dit des « futures ») en pariant sur une forte hausse des cours des céréales depuis l'annonce officielle faite par la NASA – mais du bout des lèvres – au début du mois de décembre d'un refroidissement généralisé du climat dans les toutes prochaines années et ce dès 2018-2019. En a-t-on parlé à Paris ? Certainement pas tant les affairistes de tout poil mettaient la dernière main à l'organisation de leur main-mise sur les économies occidentales et leur racket systématique des pauvres idiots de contribuables et de consommateurs savamment drogués par une propagande incessante leur annonçant quotidiennement que s'ils ne mettent pas la main à la poche ce sera la fin torride du monde.

Très curieusement donc la NASA a fait cavalier seul car il reste probablement encore quelques scientifiques honnêtes au sein de cet organisme qui ont encore le courage de dire ce qu'ils pensent dans leur for intérieur. Force est donc de constater que l'activité magnétique du Soleil dont les traces visibles sont les taches solaires s'affaisse dangereusement. Pour donner un aperçu en quelques chiffres de ce qui se passe il est éloquent de rappeler ceci : en 2015 il n'y a pas eu un seul jour sans aucune tache solaire. En 2016 il y eut 33 jours sans aucune tache solaire et en cette année 2017 (les dernières données datent de la première semaine de décembre) il y a eu déjà 98 jours sans taches solaires aucunes.

Comme le Soleil tourne autour de lui-même en 25 jours le comptage exact des taches solaires est visualisé par le diagramme en ailes de papillon (illustration ci-dessus, source NASA) tout au long d'un cycle solaire car les taches ont tendance à migrer des pôles vers l'équateur du Soleil (voir par exemple au cours d'un cycle de 11 ans.

Le présent cycle solaire est le plus déficitaire en taches solaires depuis la période de faible activité qui sévit au début du XIX^e siècle et appelée le Minimum de Dalton (1790-1830). Les températures moyennes en Allemagne chutèrent de 1°C et il y eut pour aggraver la situation la fameuse année sans été en 1816 dont la cause fut l'éruption explosive cataclysmique du Mont Tambora en Indonésie. Durant cette période de plus de 30 ans les températures et les proxys (croissance des arbres par exemple) parfaitement bien documentés indiquent que le monde entier vécut une période anormalement froide. Comme le relevait le rapport de la CIA de 1974 (voir un précédent billet sur ce blog), tout refroidissement du climat conduit à une instabilité politique, et celle-ci peut devenir incontrôlable car elle est provoquée par ce qu'il y a de plus vital chez les êtres humains, la nourriture.

L'avertissement ou plutôt le constat de la NASA n'est pas passé inaperçu à la Bourse de Chicago, c'est le moins qu'on puisse dire. Et comme le cycle solaire est, selon les astrophysiciens spécialistes du Soleil, prévu pour être encore plus faible en termes d'activité magnétique, il n'est donc pas étonnant que les traders de Chicago parient déjà sur les années 2020-2030 ! Le premier véritable « choc » céréalier mondial d'importance est prévu selon eux pour 2024 avec une chute spectaculaire de la production de riz. Le maïs, culture sensible aux baisses de température puisque sa production a lieu dans des zones géographiques (USA par exemple) plus exposées à un refroidissement du climat que pour le riz, céréale essentiellement cultivé dans des régions plus méridionales, serait impacté dès les années 2018-2019. Comme on sait que plus du tiers du maïs américain est utilisé pour produire de l'alcool combustible additif anti-détonant pour les véhicules automobiles aux USA il faudra choisir entre sa voiture et ce que l'on a dans son assiette, du moins dans ce pays, une petite révolution écolo-incompatible à venir.

Si en plus de la faiblesse solaire les volcans s'en mêlent l'humanité toute entière risque de beaucoup souffrir. Le volcan Bezymianny à l'extrême est de la Russie vient d'exploser (20 décembre 2017) en propulsant à plus de 15 km d'altitude des millions de tonnes de poussières, en attendant celui de Bali ...

Le GIEC, le plus officiel des groupements influençant la thèse du réchauffement climatique tourne leur veste. Sur la Terre du Futur, cela fait 6 ans que nous parlons de Refroidissement Climatique comme Issue du changement climatique actuel.

« Le climat mondial pourrait se refroidir et se réchauffer plus tard »

« Les prévisions du changement climatique sont proches de la sortie de route. Un des top modélisateurs du climat (NDT : Mojib Latif) a déclaré que nous pourrions être proche d'entrer dans »

« Une ou deux décennies de refroidissement climatique » « Les gens diront que le réchauffement climatique disparaît » « a-t-il affirmé devant plus de 1500 des plus grands scientifiques du climat de la planète, réunis à la 3^{ème} conférence mondiale du climat à Genève. »

« Je ne suis pas un des sceptiques du climat »

« a insisté Mojib Latif de l'Institut Leibniz des Sciences Marines de l'Université de Kiehl en Allemagne. »

« Cependant, nous devons nous poser les questions dérangeantes nous-mêmes, sinon d'autres le feront. » « Peu de scientifiques vont aussi loin que Latif qui est un auteur du GIEC. Mais ils sont de plus en plus nombreux à reconnaître que les pronostics à court terme du changement climatique sont beaucoup moins assurés qu'on le pensait

auparavant. »

« Mais plusieurs des scientifiques du climat, réunis à Genève pour discuter de la manière dont ceci (NDT : La prévision à 30 ans) pourrait être mené à bien, ont reconnu que sur ces échelles temporelles, la variabilité naturelle est, au moins, aussi importante que le changement climatique à long terme dû au réchauffement climatique. »

« Latif a prévu qu'un refroidissement climatique naturel pendant les prochaines années, surpasserait le réchauffement anthropique.

Ce refroidissement résulterait des variations cycliques des courants océaniques et des températures de l'Atlantique Nord qui sont connues sous le nom de NAO (Oscillation Nord Atlantique). » « Rompant avec l'orthodoxie du changement climatique, il a déclaré que les cycles NAO sont probablement responsables d'une partie du fort réchauffement climatique que nous avons subi pendant les trois décennies écoulées. ». « Mais de combien ? Nous ne le savons pas encore. » « a-t-il dit aux conférenciers. La NAO est entré dans une phase froide. » « Latif a aussi déclaré que les cycles NAO expliquaient le reverdissement récent du Sahel en Afrique après les sécheresses des années 1970-1980. James Murphy, le responsable des prévisions climatiques au Met Office (NDT ; l'agence météo anglaise) a confirmé son accord et a établi un lien entre la NAO et la mousson en Indes, ainsi qu'avec les ouragans dans l'Atlantique et la mer glacée de l'Arctique. » Les océans sont un facteur décisif de la variabilité décennale » a-t-il déclaré. » « Un autre leitmotiv favori du climat a été renversé quand Pope (NDT : Vicky Pope, responsable des prévisions climatiques au Hadley Center, UK, a affirmé que les pertes dramatiques de la glace Arctique résultaient, en partie, des cycles naturels plutôt que du réchauffement climatique du globe. Les rapports préliminaires suggèrent qu'il y a eu beaucoup moins de fonte cette année qu'au cours des années 2007 et 2008. » « Les erreurs des modèles sont aussi un problème sérieux. Nous avons un long chemin à faire pour les corriger. Elles détériorent nos prévisions.

MARRE

Aujourd'hui nous en avons marre de ces mensonges, des ces non-dis, les politiques sont au service de l'état et l'état c'est le peuple, nous !

Les politiques sont à notre service mais nous imposent, disposent et dicte nos droits et nos devoirs sans ce sentir concerné par leurs décisions qu'ils ne respectes pas.